

Alexandre Hébert

Les bonnes pratiques en santé et sécurité du travail :
gestion de la prévention





GESTION DE LA PRÉVENTION

OSBL d'habitation

Service santé et sécurité au travail - AQCPE



CONTENU

- Objectifs
- Quelques notions de base
- Gestion de la prévention
- Les bonnes pratiques SST

OBJECTIFS

- Introduire quelques notions de bases.
- Se familiariser avec la gestion de la prévention dans un OSBL d'habitation.
- Connaître les bonnes pratiques en matière de prévention des lésions professionnelles pour les gestionnaires.



Quelques notions de base

QUELQUES NOTIONS DE BASE

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) est l'organisme auquel le gouvernement du Québec a confié la promotion des droits et des obligations en matière de travail.

La CNESST fait la promotion des droits et obligations en matière de santé et sécurité du travail (SST) en assurant:

1. La prise en charge de la SST par les milieux de travail
2. Indemniser les victimes de lésions professionnelles
3. Veille à leur réadaptation

QUELQUES NOTIONS DE BASE

Encadrement légal

Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST)	Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST)
Élimination à la source des dangers (art.2)	Établir des normes (art.3)
Obligations de l'employeur	Aménagement sécuritaire des lieux
Obligations du travailleur	L'entreposage et la manutention des matières dangereuses
Les comités de santé et de sécurité au travail (CSS)	La protection contre les chutes
Les associations sectorielles paritaires (ASP)	Gestion sécuritaire de l'amiante

QUELQUES NOTIONS DE BASE

Encadrement jurisprudentiel

Employeur

- Prévoyance
- Efficacité
- Autorité

Travailleur

- Prendre les mesures nécessaires pour protéger sa santé-sécurité et celle des autres
- Participer et collaborer à l'identification des risques

CNESST

- Application des lois et règlements par l'entremise de larges pouvoirs discrétionnaires

QUELQUES NOTIONS DE BASE



Qu'est-ce la prévention en SST?

La prévention consiste à prendre un ensemble de mesures concrètes dans le but d'éliminer, réduire ou à défaut de le faire, contrôler les dangers afin d'éviter qu'un accident ne survienne.

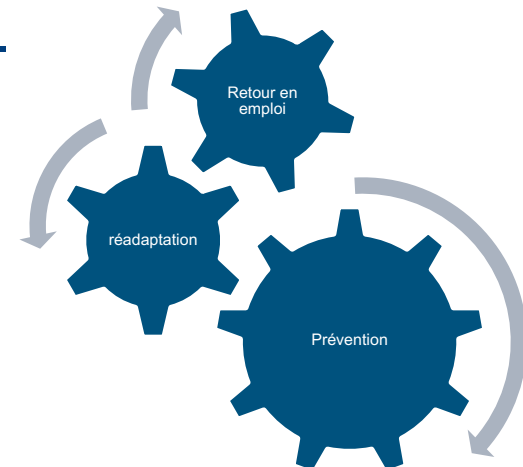
QUELQUES NOTIONS DE BASE

Qu'est-ce qu'une mutuelle de prévention?

Une mutuelle de prévention est un **regroupement d'employeurs** qui choisissent de s'engager dans une démarche afin de:

- 1) favoriser la prévention des lésions professionnelles
- 2) la réadaptation et
- 3) le retour en emploi des travailleurs accidentés

en vue de bénéficier d'une tarification relative à la santé et à la sécurité du travail qui reflète leurs efforts.



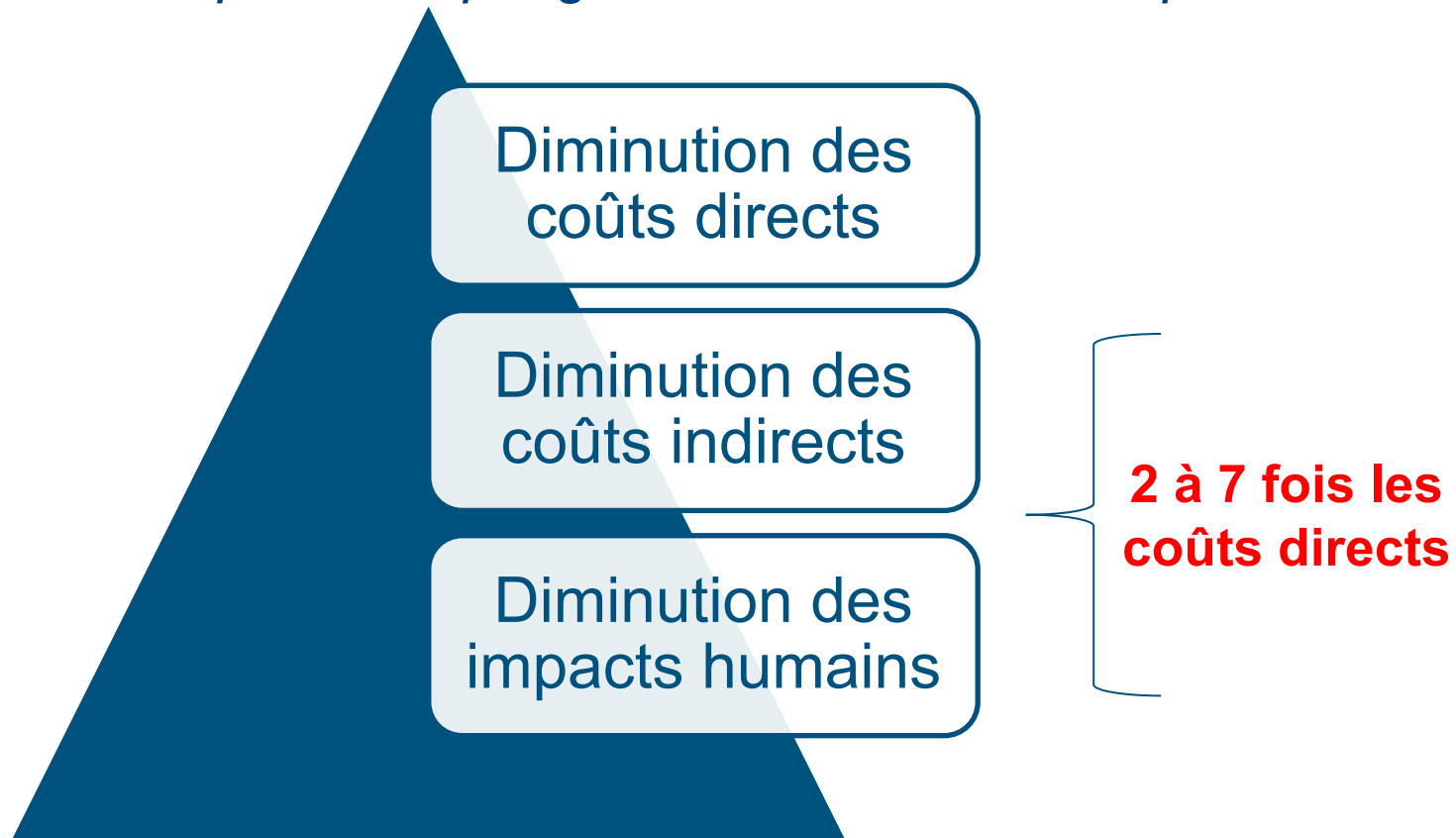


Gestion de la prévention

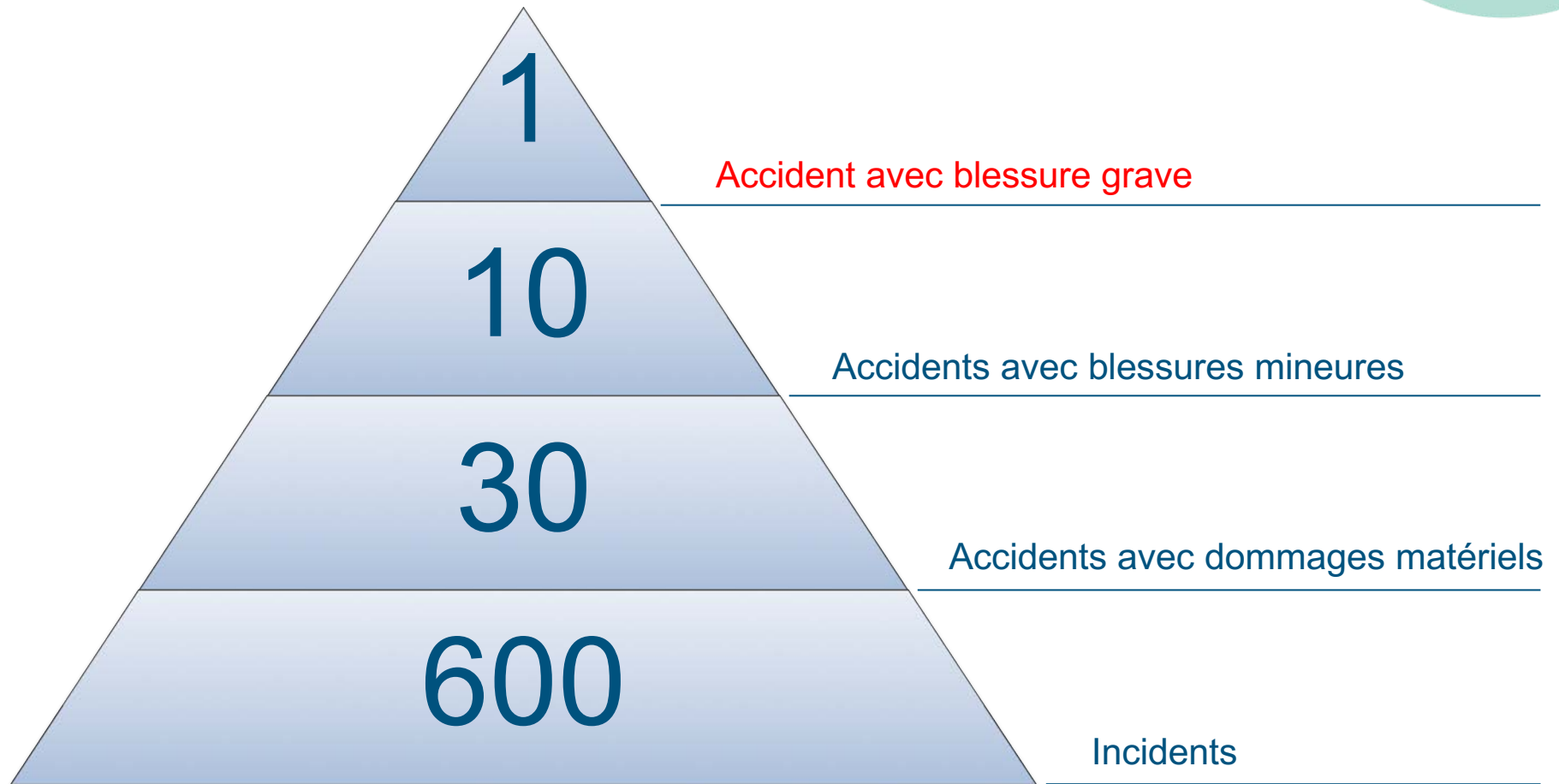
QUELQUES NOTIONS DE BASE

Pourquoi s'occuper de la prévention?

Mieux vaut prévenir que guérir...financièrement parlant!



GESTION DE LA PRÉVENTION



Pyramide de Bird



Les bonnes pratiques SST

LES BONNES PRATIQUES EN SST

Une culture SST durable

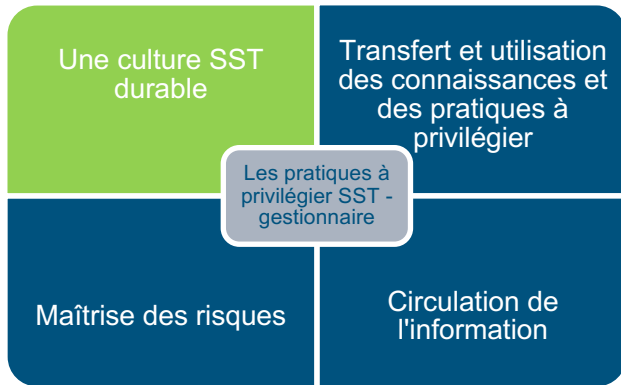
Transfert et utilisation
des connaissances et
des pratiques à
privilégier

Les pratiques à
privilégier SST -
gestionnaire

Maîtrise des risques

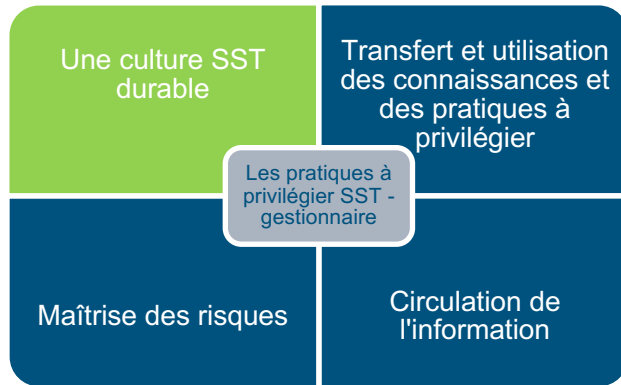
Circulation de
l'information

LES BONNES PRATIQUES EN SST



- ✓ S'engager à faire de la SST une priorité.
- ✓ Assumer un leadership.
- ✓ Mobiliser et soutenir le pouvoir d'agir du personnel pour une responsabilité SST partagée.

LES BONNES PRATIQUES EN SST



S'engager à faire de la SST une priorité.

Une politique SST écrite et connue de tout le personnel.

Traduis la politique SST par des gestes concrets, intégrés dans les activités quotidiennes.

Mets la SST au cœur des décisions.

Corrige immédiatement toute situation dangereuse.

Détermine annuellement avec son personnel des objectifs individuels en matière de SST et en fait le suivi.

Avez-vous une politique SST ?



LES BONNES PRATIQUES EN SST

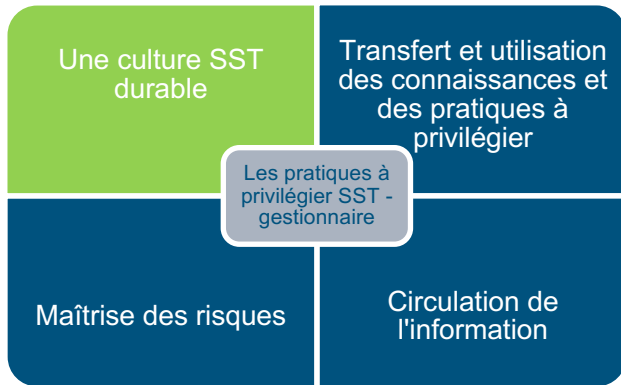


Assumer un leadership	Bâtis avec son équipe une vision claire de la SST.
	Respecte lui-même les règles de sécurité et ne tolère aucun comportement non sécuritaire.
	Est en mesure d'adapter son style de leadership en fonction des situations à gérer.
	Expérimente afin de trouver des manières différentes de faire de la prévention.

Qui considérez-vous comme étant un leader dans votre organisation ?



LES BONNES PRATIQUES EN SST



Mobiliser et soutenir le pouvoir d'agir du personnel pour une responsabilité SST partagée.

Valide que chacun connaît son rôle et ses responsabilités.

Implique son personnel dans l'identification des risques, la recherche de solutions et dans les décisions.

Attribue les rôles et responsabilités accompagnés du pouvoir et de l'autorité nécessaires à leur accomplissement.

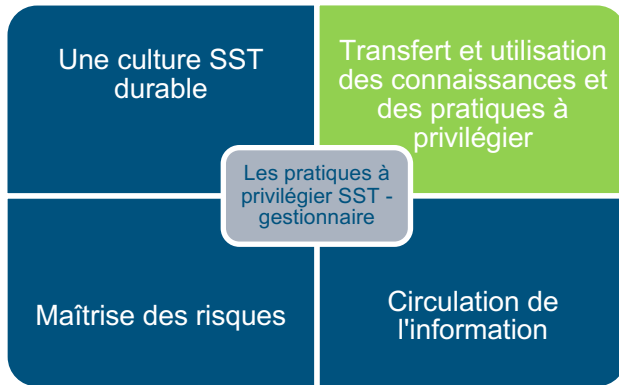
Encourage l'initiative, reconnaît et souligne les efforts du personnel afin de renforcer les comportements sécuritaires.

Connais les bénéfices qu'apporte la SST dans son milieu de travail et les partage avec le personnel.

Croyez-vous aux bénéfices de la prévention ?



LES BONNES PRATIQUES EN SST



- ✓ Soutenir l'acquisition de connaissances et habiletés.
- ✓ Soutenir l'application des pratiques à privilégier.
- ✓ Intégrer de façon sécuritaire le nouveau personnel.

LES BONNES PRATIQUES EN SST



Soutenir l'acquisition de connaissances et habiletés.

Élabore avec le personnel un plan de formation annuel sur la base d'un diagnostic des besoins (formations, recyclage, etc.).

Choisis les formations adaptées au contexte, aux caractéristiques du personnel et aux besoins prioritaires identifiés.

Évalue les activités du plan de formation en fonction de leur efficacité et de leur pertinence.

Offrez-vous de la formation en SST pour l'ensemble du personnel ?



LES BONNES PRATIQUES EN SST



Soutenir l'application des pratiques à privilégier.

Mets en place des moyens pour soutenir la compréhension et l'intégration des pratiques à privilégier (encadrement, coaching, etc.).

Alloue les ressources facilitant la mise en œuvre des pratiques à privilégier.

Évalue la compréhension des notions et des connaissances acquises par le personnel.

Offrez-vous de l'accompagnement en SST ?



LES BONNES PRATIQUES EN SST



Intégrer de façon sécuritaire le nouveau personnel.

Évalue les besoins de formation, d'assistance et d'entraînement du nouvel employé.

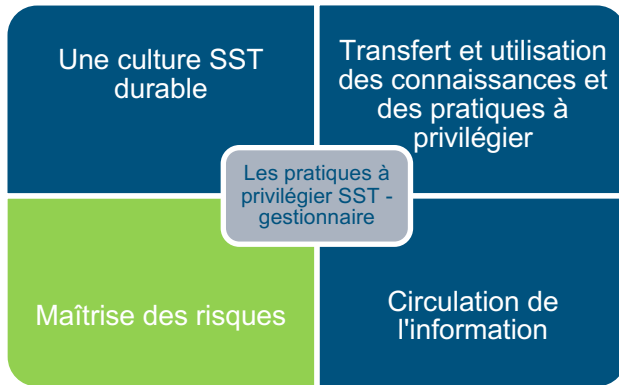
Informe sur les politiques, règles, droits et obligations.

Assure un soutien et une rétroaction au nouvel employé.

Et vous, comment accueillez-vous le nouveau personnel sous le thème de la SST ?



LES BONNES PRATIQUES EN SST



- ✓ Identifier, de façon continue, les dangers et les risques présents dans l'organisation et les prioriser.
- ✓ Apporter des mesures de prévention et de protection.
- ✓ Contrôler les mesures de prévention et de protection pour assurer la pérennité et l'efficacité.

LES BONNES PRATIQUES EN SST



Identifier, de façon continue, les dangers et les risques présents dans l'organisation et les prioriser.

Connais et reconnais avec son personnel les dangers et les risques de son milieu.

Évalue le degré de risques d'accident selon la probabilité de l'événement et la gravité de la blessure.

Priorise les actions de prévention en fonction de l'évaluation des dangers et des risques.

Connaissez-vous tous les risques et dangers de votre milieu...et leurs conséquences ?



LES BONNES PRATIQUES EN SST



Apporter des mesures de prévention et de protection.

Choisis les correctifs et les moyens à mettre en place afin de réduire au minimum les risques, mais en privilégiant l'**élimination des dangers**.

Mets en place des mesures de gestion de situation d'urgence.

Avez-vous l'habitude de réduire le risque ou d'éliminer un danger ?



LES BONNES PRATIQUES EN SST



Contrôler les mesures de prévention et de protection pour assurer la pérennité et l'efficacité.

Évalue l'efficacité des correctifs et des moyens de prévention mis en place.

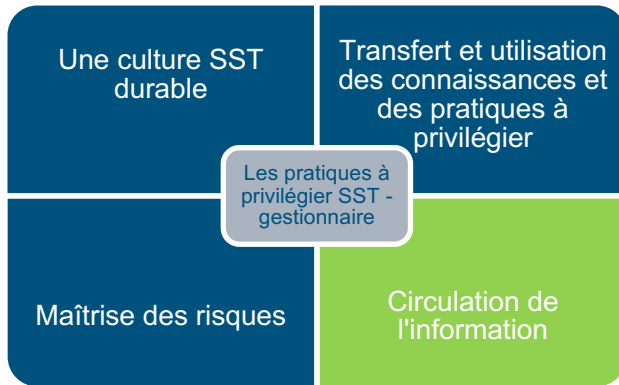
S'assure de la permanence des correctifs mis en place (inspections, rappels, observation, mise à jour, etc.).

Mets en place des mesures pour garantir l'utilisation et l'entretien de l'équipement de protection et du matériel.

Et vous, comment effectuez-vous vos suivis ?



LES BONNES PRATIQUES EN SST



- ✓ Recueillir et diffuser l'information relative à la SST entre tous les niveaux de l'organisation.
- ✓ Sensibiliser le personnel et faire connaître les attentes de l'OSBL d'habitation en matière de SST.

LES BONNES PRATIQUES EN SST



Recueillir et diffuser l'information relative à la SST entre tous les niveaux de l'organisation.

Se dote de mécanismes permettant de recueillir les informations ainsi que les préoccupations et suggestions du personnel.

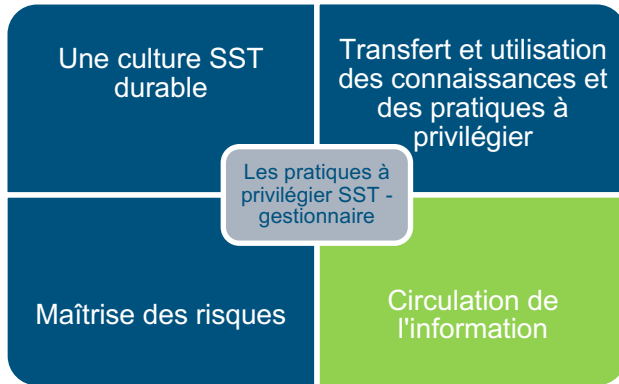
Organise l'information reçue en fonction de la pertinence et des besoins de l'organisation.

Se dote de différents mécanismes assurant la transmission claire et précise de l'information.

Avez-vous un endroit spécifique permettant l'affichage en SST ?



LES BONNES PRATIQUES EN SST



Sensibiliser le personnel et faire connaître les attentes de l'OSBL d'habitation en matière de SST.

S'assure que les attitudes et les pratiques attendues du personnel en SST soient claires, connues et comprises de tous.

Innove dans la façon de faire passer les messages pour encourager les comportements sécuritaires.

Créer des occasions d'échanges et de réflexion sur les pratiques actuelles en SST qui seraient à bonifier et sur celles à privilégier.

Avez-vous des attentes en SST ?



En résumé

- Les bonnes pratiques en SST - un outil d'autoévaluation.
- Ce sont de petits gestes qui font la différence.
- Une étape à la fois.
- La SST doit faire partie intégrante des activités du milieu de travail.



Pour plus d'information:

- Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur des affaires sociales (ASSTSAS) : www.asstsas.qc.ca
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail: www.cnesst.gouv.qc.ca
- Mutuelle de prévention des OSBL d'habitation : www.rqoh.com





Questions

